


Volet B
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

15073177
Déposé / Reçu le
12 MAI 2015
**au greffe du tribunal de commerce
trilingue de Bruxelles**
N° d'entreprise : 0466.354.026

Dénomination (en entier) : SERENDIP

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Allée de la Recherche 4, 1070 Anderlecht, Belgique
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Extrait de l'acte de nomination -administrateurs

Texte :
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2015

L'assemblée:

- acte la démission de Monsieur Frédéric JOURDAIN, domicilié à 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Molenstraat 2, au titre de représentant de la s.a. COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE, administrateur, dont le siège social se situe à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17,
- nomme pour le remplacer Monsieur Benoît DECKERS, domicilié à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, avenue Xavier Henrard 43, au titre de représentant de la s.a. COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE, jusqu'à l'échéance de son mandat d'administrateur à l'assemblée générale ordinaire de 2018.

Cette décision prend effet au 27 avril 2015.

 Frédéric van Gansberghe
Administrateur délégué
(représentant Ecostake s.a.)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2015 - Annexes du Moniteur belge

 Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter a personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.